

Stage Diagnostic de haies

Association d'émergence du Parc naturel régional de l'Aubrac

Stage de 2 mois

Date limite de dépôt des candidatures le : 22.06.2014

Mission :

Objectifs et travaux à conduire

L'objectif du stage est principalement de réaliser l'identification et la caractérisation des haies des agriculteurs intéressés par le projet afin d'estimer le potentiel de production de bois énergie issu de leur entretien.

Le stagiaire aura donc à effectuer une identification des haies appartenant à ces agriculteurs à partir, entre autres, d'un croisement de couches SIG (cartographie de l'occupation des sols et cadastre). Puis, s'en suivra une phase de terrain pour diagnostiquer ces haies et les caractériser en termes de production potentielle de bois énergie, selon une méthodologie qui sera proposée par l'AE PNR Aubrac, en collaboration avec ses partenaires techniques.

Organisation de la mission proposée

La mission devra se concentrer sur les 2 objectifs cités ci-dessus (identification du linéaire et son diagnostic). Les modalités d'organisation de la mission seront à définir ensemble et pourront être ajustées en fonction de l'avancement du travail.

Profil :

Profil recherché

Étudiant en gestion forestière, gestion du bocage, gestion et protection de la nature...

Intérêt pour les thématiques environnementales et patrimoniales apprécié.

Connaissance des logiciels SIG (Quantum GIS ou ArcGIS) fortement souhaitée.

Information complémentaire :

Contexte du stage

Le stagiaire sera intégré à l'équipe technique de l'AE PNR Aubrac.

Celle-ci est composée d'un chef de projet, d'un secrétaire comptable, d'une chargée d'études « Charte du parc » et de 3 chargés de mission « Eau et milieux aquatiques », « Trame Verte et Bleue, biodiversité » et « Forêt et filière bois ».

Encadrement

Le stagiaire sera placé sous l'autorité du chargé de mission « Forêt et filière bois » et sera amené à échanger régulièrement avec l'association locale « Arbres Haies Paysages d'Aveyron ».

Modalités pratiques

Le stagiaire sera basé dans les locaux de l'AE PNR, qui se situent à Aubrac, sur la commune de Saint Chély d'Aubrac (12 470).

La durée de stage est estimée à 2 mois, si possible durant les mois de juillet et août.

Permis B indispensable et véhicule personnel fortement conseillé (pour les déplacements personnels en-dehors du cadre du stage – milieu rural).

Indemnités de stage

Ce stage court n'est pas soumis à indemnités mais les frais de déplacement occasionnés sont défrayés selon les barèmes en vigueur.

Informations complémentaires

Selon la rapidité d'avancement de son travail (si le diagnostic est terminé avant la fin de la période de stage), le stagiaire pourra formuler une proposition de plan de gestion pluriannuel des haies concernées et réfléchir à un guide de gestion des haies pour la production de bois. Ces 2 documents pourront être intégrés à la synthèse du projet pilote dans un but de vulgarisation de la méthode auprès des agriculteurs et des élus de l'Aubrac.

Contexte :

Depuis plus de 10 ans, le bien fondé d'un projet de création d'un Parc naturel régional (PNR) de l'Aubrac est affirmé aux niveaux local, régional et national, en raison en particulier, de la richesse patrimoniale de ce territoire et de sa notoriété.

L'Association d'émergence du PNR de l'Aubrac (AE PNR Aubrac) a été créée en octobre 2010 pour accompagner la définition du projet. Afin d'approfondir le volet forestier de la future charte du Parc, l'AE PNR Aubrac a décidé de mettre en place une charte forestière de territoire à l'échelle des 107 communes du périmètre d'étude initial.

La phase de diagnostic de cette CFT a permis d'identifier un réel potentiel de valorisation du bois des haies en tant que bois énergie à usage collectif : alimentation de chaufferies collectives par le bois de haies possédées par les agriculteurs du territoire.

Parallèlement, un projet pilote a pu être identifié sur la commune de Sainte-Geneviève-sur-Argence et nécessite la réalisation d'un diagnostic des haies des agriculteurs qui pourraient être intéressés pour fournir la matière première à cette collectivité.

Ce projet pilote sera mené dans un cadre coopératif et associera notamment : l'association « Arbres Haies Paysages d'Aveyron », les agriculteurs, la commune de Sainte-Geneviève-sur-Argence, la FD CUMA 12, Aveyron Énergie Bois, la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron et l'AE PNR Aubrac.

Candidatures à adresser à :

Benjamin VIVET

05 65 48 19 11

b.vivet@projet-pnr-aubrac.fr